

2021

Rapport
annuel



Assomption Vie

Table des matières

4

2021 en un mot :
collaboration

5

Nos faits
marquants
de l'année

6

Mot du
Président-
directeur
général

8

Année en bref

10

La santé
financière
d'Assomption
vie en 2021

11

D'ouest
en est

12

Mot de la
Présidente
du conseil
d'administration

14

Conseil
d'administration
et membres de
la direction

15

Être à
l'écoute

16

Une
reconnaissance
nationale

17

Engagée
pour faire la
différence

18

800 heures
de bénévolat
réalisées par
nos employé.e.s

19

Assomption Vie
rend hommage
aux employé.e.s
qui ont contribué
à son succès!

20


Merci à nos
employé.e.s

22

États
financiers
consolidés

Nous reconnaissons que notre siège social est situé sur le territoire traditionnel non cédé des Wolastoqey (Malécites) et des Mi'kmaq depuis la construction de l'édifice en 1970.

Rapport annuel : document pour tou.te.s.



« **La pandémie aura continué à faire partie de nos vies pour une deuxième année consécutive, mais notre année 2021 démontre notre force d'adaptation face à l'adversité.**

Nos équipes ont fait preuve de souplesse et d'agilité afin de pivoter en réponse aux nombreux défis du quotidien.

Leur capacité d'adaptation hors du commun s'est reflétée dans l'engagement d'Assomption Vie envers notre clientèle, nos partenaires et nos communautés. Un engagement qui est demeuré aussi infaillible qu'auparavant.

Notre force réside dans nos équipes ainsi que dans notre solide planification stratégique sur laquelle nous nous sommes encore une fois appuyés avec confiance au cours de la dernière année. »

- Sébastien Dupuis, CPA, CA
Président-directeur général



2021 en un mot : collaboration

Collaboration aura été notre mot d'ordre de 2021.

Les membres de notre équipe vivent la collaboration au quotidien afin d'offrir de nouveaux produits et solutions qui font une différence pour nos partenaires, nos conseiller.ère.s et nos client.e.s. Cette collaboration, jumelée à la confiance, l'engagement et au sens de leadership de nos employé.e.s qui se donnent à fond, permet à Assomption Vie d'offrir l'une des meilleures expériences.

Nous saluons également l'effort collectif qui a mené aux progrès réalisés dans notre pays.

Nous tenons particulièrement à saluer le dévouement et le courage des travailleuses et travailleurs essentiel.le.s qui nous ont permis d'être en sécurité ces 24 derniers mois. Nous saluons également tou.te.s les canadien.ne.s qui ont répondu à l'important appel à la solidarité.

Merci !

Nos faits marquants de l'année

Transformation de la gamme à émission simplifiée

« Assomption Vie est connue pour la qualité de ses produits et nous les avons rendus encore plus compétitifs afin de répondre aux besoins de nos conseiller.ère.s. Nous misons sur nos solutions ainsi que sur l'efficacité du processus de vente qui fait la réputation d'Assomption Vie pour continuer à offrir une expérience unique avec nous. Choisir Assomption Vie, c'est choisir un processus sans soucis avec des polices émises en quelques heures. »

- **Luc Bossé**, vice-président, ventes et marketing



La plateforme Maple pour nos soins virtuels de régimes collectifs

« L'année qui vient de s'écouler n'a pas été comme les autres. En donnant accès à des soins virtuels, nous espérons soulager le stress des participant.e.s aux régimes qui doivent consulter un médecin généraliste, que ce soit pour des soins non urgents, parce qu'ils n'ont pas accès à un médecin de famille ou parce qu'ils ont besoin de soutien pour d'autres soins de santé. »

- **Rachelle Gagnon**, vice-présidente, assurance collective



Acquisition d'un nouveau portefeuille canadien

« Nous formons une compagnie relativement petite dans l'industrie des assurances nord-américaines, mais encore une fois, nous démontrons que nous pouvons nous démarquer avec notre esprit de collaboration pour créer des relations internationales. Nous sommes très fier.ère.s de cette initiative et son ajout à notre capital. »

- **Michel Allain**,
vice-président, chef de la direction
financière et actuaire en chef



UV Assurance distribue les fonds d'Assomption Vie

« Chez notre compagnie, comme chez UV Assurance, nos stratégies d'affaires reposent sur un solide réseau de conseiller.ère.s. Nous avons à cœur de faire une différence en leur offrant des solutions pour faciliter leur travail et les aider à atteindre leurs objectifs. »

- **Réjean Boudreau**,
vice-président, chef du développement
organisationnel et expérience client



Agilité et innovation

Mot du Président-directeur général

La pandémie aura continué à faire partie de nos vies pour une deuxième année consécutive, mais nous avons démontré notre force d'adaptation face à l'adversité. Ainsi, nos équipes ont fait preuve de souplesse et d'agilité tout au long de la dernière année afin de pivoter en réponse aux nombreux défis de cette pandémie. Leur capacité d'adaptation hors du commun s'est reflétée dans l'engagement infaillible d'Assomption Vie envers notre clientèle, nos partenaires et nos communautés. Notre force réside dans nos équipes ainsi que dans notre solide planification stratégique sur laquelle nous nous sommes encore une fois appuyés avec confiance au cours de la dernière année.

RÉALISATIONS ET INNOVATIONS

L'innovation signifie pousser les limites et penser différemment. Avec agilité, nous avons bâti nos capacités technologiques pour mieux servir notre clientèle, nos conseillers et nos conseillères et nous avons transformé notre modèle opérationnel pour devenir encore plus concurrentiel.

Nous avons ainsi lancé de nouveaux produits en assurance individuelle avec une nouvelle gamme de produits à émission simplifiée combinée avec une simplification du processus. De plus, notre gamme de produits et nos technologies ont évolué pour fournir encore davantage d'outils efficaces et simples, ainsi que des solutions clés en main pour nos conseillères et conseillers. Ces nouvelles solutions se retrouvent d'ailleurs sur notre plateforme d'investissement Vesta qui combine avec succès rapidité et simplicité d'utilisation.

En assurance collective, nous avons lancé une option de soins virtuels.

Du côté financier, Assomption Vie a fait l'acquisition du portefeuille canadien d'une importante compagnie américaine, un témoignage envers notre esprit de collaboration et la preuve que notre compagnie se démarque dans notre industrie hautement concurrentielle.

Nous avons maintenu notre cote A- (Excellent) de l'agence A. M. Best pour la 22^e année consécutive, ce qui confirme encore une fois notre solidité financière.

Ces succès sont largement dus à nos équipes et nos partenaires fantastiques qui vivent au quotidien nos valeurs du leadership, de la collaboration, de l'engagement et de la confiance.

DE PRÉCIEUSES COLLABORATIONS

L'année 2021 s'est déroulée sous le signe de la collaboration. Notre compagnie a établi plusieurs alliances stratégiques avec des partenaires comme UV Assurances, UNI Coopération financière avec notre filiale TKS, ainsi qu'une entente avec un joueur national en distribution numérique. Ces partenariats s'avèreront gagnants pour notre avenir et contribueront à l'atteinte de nos objectifs stratégiques à long terme.

De plus, TKS poursuit sa croissance avec la création d'une nouvelle application, de nouveaux canaux de distribution et une percée dans le marché du Québec.

Toujours du côté de nos filiales, Placements Louisbourg continue de croître avec des bureaux à Moncton, Halifax et Vancouver. L'un de leurs récents accomplissements est le lancement du fonds immobilier commercial GENERATION avec le Groupe DuParc et ce partenariat a notamment mené au projet Les Terrasses du Marché à Dieppe.

COMMUNAUTÉ

Malgré la distanciation physique, Assomption Vie est demeuré proche de ses communautés afin de faire une différence. De la santé à l'éducation, nous avons soutenu plus 80 organisations et initiatives à travers le Canada. Nous avons appuyé, entre autres, la Fondation CHU Dumont, en continuant d'être Partenaire officiel du Tour de l'espoir pour une 4^e année consécutive, la campagne de financement pour la Coopérative Carrefour Santé Communautaire Inkerman, ou encore l'Institut Atlantique recherche sur le cancer. De plus, la Fondation Assomption Vie a remis des bourses à quatre établissements d'éducation et à 19 étudiantes et étudiants pour les soutenir dans leur réussite académique.

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes démarqués dans les provinces atlantiques par notre culture exceptionnelle qui fait de nous un des meilleurs employeurs de la région atlantique pour 2022. Mentionnons également qu'Assomption Vie a reçu un des prix pour le bénévolat du Canada décerné par le ministère de l'Emploi et Développement social Canada pour l'année 2020. Ce prix était assorti d'un don de 5 000 \$ que nous avons remis au Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour.

Enfin, le leadership et le réel désir de faire une différence ont inspiré nos gens à donner près de 800 heures de bénévolat. Leur dévouement nous remplit d'humilité et nous les remercions pour leur contribution extraordinaire.

L'année 2021 en fut une de résilience exceptionnelle de la part des membres de notre équipe. Pour reconnaître leurs nombreux efforts, et pour continuer d'être à l'écoute de leurs besoins, nous avons offert un congé additionnel qui, combiné au jour du Souvenir, leur a permis de se ressourcer le temps d'un long weekend.

TOURNÉES VERS L'AVENIR

L'année 2022 s'annonce passionnante et, déjà, nous entrevoyons qu'elle s'appuiera sur la diversité sous toutes ces facettes en réponse aux grands mouvements qui animent notre société. La grande famille d'Assomption Vie demeurera fidèle à l'image de sa clientèle, ses partenaires et ses communautés pour offrir des solutions innovantes et inclusives.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à nos belles réalisations de la dernière année : membres de notre personnel, de notre conseil d'administration, notre équipe de direction, nos partenaires, notre clientèle et nos communautés. Un remerciement bien spécial à Andrée Savoie. Je suis personnellement reconnaissant de son engagement envers la compagnie, ainsi que de notre rapport de confiance lors de son mandat comme Présidente de notre conseil d'administration.

Quelles que soient les circonstances qui nous attendront au courant de la prochaine année, je suis convaincu que nous pourrons continuer ensemble à surmonter les défis, trouver des solutions, et aller de l'avant avec succès.

Merci!


SÉBASTIEN DUPUIS, CPA, CA
Président-directeur général



Année en bref 2021

FÉVRIER

L'un des meilleurs résultats financiers de son histoire – AGA 2020

Parmi les meilleurs employeurs au Canada Atlantique 2021

Conférence interne avec M. Leyla Sall, professeur agrégé en sociologie à l'Université de Moncton, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

MAI

Présentateur officiel du Tour de l'espoir de la Fondation CHU Dumont, pour une 4^e année

JUIN

Lancement du Fonds Génération par Placements Louisbourg et groupe DuParc

JUILLET

Lancement de nouveaux produits à émission simplifiée en assurance individuelle

Ajout d'une option de soins virtuels en assurance collective

Cinq nouveaux portefeuilles Sélect en placements

AOÛT

Commanditaire présentateur de la 10^e édition du Festival Acadie Rock

Tournoi de golf-bénéfice d'Assomption Vie : Plus de 100 000 \$ collectés pour l'IARC



● SEPTEMBRE

Partenariat avec Maple

Cote A- d'AM Best pour la 22^e année consécutive

Partenariat Assomption Vie, UNI Coopération Financière, et notre filiale TKS

Partenariat avec UV Assurance

Transformation de notre gamme de produits à émission simplifiée en assurance individuelle

Conférence interne avec Brian Francis; producteur, réalisateur et scénariste, de la Première Nation Elsipogtog, dans le cadre de la Journée de la vérité et de la réconciliation

● ÉVÉNEMENTS CLÉS

● ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

● NOVEMBRE

Fin de semaine de 4 jours pour la santé mentale de nos employé.e.s

Illumination de l'édifice de notre siège social en appui à la Campagne de l'Arbre de l'espoir de la Fondation CHU Dumont

● DÉCEMBRE

Acquisition du portefeuille canadien d'une entreprise américaine

Récipiendaire d'un prix national en bénévolat

Initiative en aide aux communautés de la Colombie-Britannique victimes des inondations



Notre santé financière

2,1

MILLIARD \$

Actif sous
gestion

9,5

MILLIONS \$

Résultat
attribuable
aux titulaires
de polices

170

MILLIONS \$

Revenu
en primes

156 %

Ratio de
solvabilité au
31 décembre
2021

162

MILLIONS \$

Avoir des
titulaires

Nos états financiers consolidés se trouvent à la fin de ce rapport ou sur notre site au assomption.ca

A- (Excellent) A.M. Best pour
une 22^e année consécutive



Nos résultats constants témoignent de notre capacité à gérer les risques pendant les hauts et les bas de l'industrie au cours des 22 dernières années.

Nous sommes extrêmement fier.ère.s de cette réalisation qui est l'un des plus hauts niveaux obtenus par une entreprise de notre taille. »

- Michel Allain, F.S.A., FICA – Vice-président,
chef de la direction financière et actuaire en chef



D'ouest en est

Notre clientèle se trouve aux quatre coins du Canada.

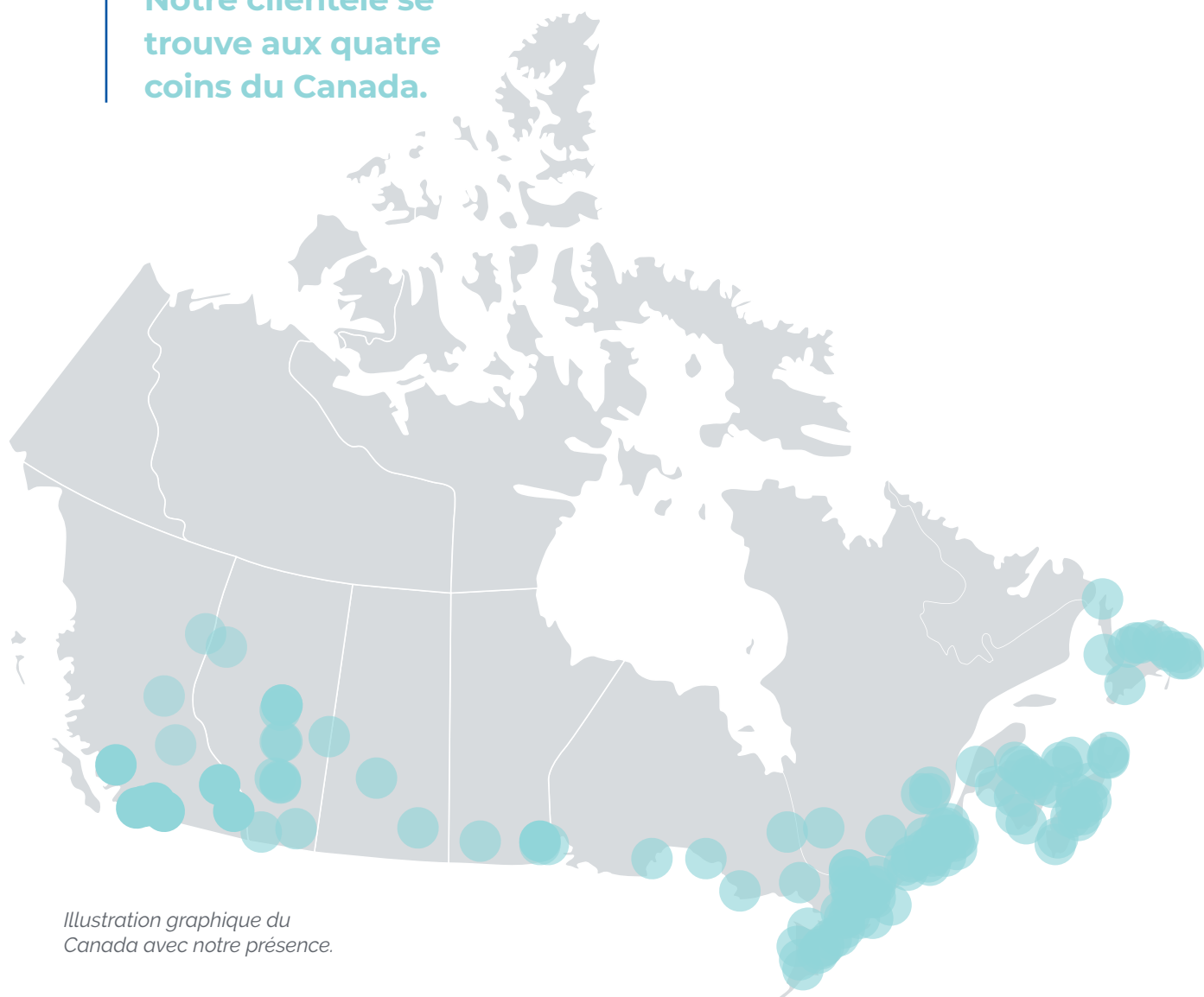


Illustration graphique du Canada avec notre présence.

Une collaboration exemplaire

Mot de la présidente du conseil d'administration

Pour une deuxième année consécutive, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact dans nos vies, tant au niveau personnel que professionnel. Avec courage et dévouement, nos équipes ont démontré agilité et adaptabilité dans toutes leurs actions, alors que notre valeur corporative de la collaboration fut le mot d'ordre qui a guidé Assomption Vie.

Cette collaboration exemplaire nous a permis de nous adapter avec souplesse aux changements et elle a aussi assuré en tout temps la sécurité de toutes nos personnes. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail effectué pour veiller à la protection des employé.e.s qui ont eu l'option de travailler à partir du siège social, de leur domicile ou encore en mode hybride.

Les succès de la dernière année peuvent être mesurés à l'aide des réalisations reliées à notre plan stratégique. Au niveau de la culture d'entreprise, les employé.e.s ont investi de nombreux efforts afin de mener un exercice dans le cadre de notre orientation stratégique « Aligner les talents et l'organisation sur la vision 2022 ». Cet exercice vise à outiller tous les employés dans l'adoption de comportements plus constructifs qui faciliteront l'atteinte des objectifs stratégiques ainsi que la croissance. Les résultats obtenus nous confèrent le "Corporate Award of Merit" de la part de Human Synergistics. Ce prix est remis aux organisations qui ont prouvé l'implantation d'une culture constructive. Ce prix nous a été décerné en janvier.

Une autre priorité sera de continuer de bâtir sur la fondation solide, mise en place pour améliorer nos processus numériques et continuer de se positionner compétitivement sur le marché.

Par ailleurs, notre succès financier représente une autre réalisation importante qu'il convient de célébrer et dont les détails se retrouvent dans ce rapport annuel. Je tiens quand même à souligner que ces résultats sont les meilleurs de notre histoire.

Au-delà des chiffres et stratégies d'affaires, l'année 2021 aura encore une fois été un succès sur le plan humain. Ensemble, nous nous sommes adaptés constamment. Nous avons fait preuve d'une souplesse extraordinaire et nous avons progressé de façons innovantes pour continuer de répondre aux besoins de notre clientèle et d'offrir ce service hors pair qui nous distingue.

Enfin, je tire ma révérence avec un sentiment du devoir accompli après mon troisième mandat comme présidente du conseil d'administration. L'expérience s'est avérée extrêmement enrichissante à plusieurs points de vue, et je suis heureuse d'avoir collaboré avec des gens professionnels hautement qualifiés qui désirent vraiment faire une différence. La chaleur humaine de la famille d'Assomption Vie forme une réalité exceptionnelle avec laquelle nos gens bâtissent un bel avenir pour notre compagnie.

Merci du fond du cœur à mes collègues du conseil d'administration qui continueront d'œuvrer sans relâche pour guider Assomption Vie vers de nouveaux horizons. J'adresse également des remerciements

Au-delà des chiffres et stratégies d'affaires, l'année 2021 aura encore une fois été un succès sur le plan humain.

sincères à l'équipe de direction ainsi qu'à tous les membres du personnel pour leur dévouement sans faille et leur engagement. Merci de faire chaque jour la différence pour vos collègues, pour nos partenaires d'affaires et pour nos communautés! Je suivrai avec beaucoup d'intérêt vos prochaines réalisations et avancements envers la croissance de ce fleuron acadien à travers le Canada.

Enfin, merci à notre fidèle clientèle et à nos partenaires d'affaires. Vous pouvez compter sur notre appui continu pour atteindre la sécurité financière.

Je vous laisse avec une citation de M. Gilbert Finn, ancien président d'Assomption Vie : « L'Assomption, partie de loin, n'est pas partie de rien : de valeureux fondateurs et leurs successeurs lui ont tracé la voie de la mutualité économique au service de ceux et celles qui lui feraient confiance. »

Merci pour votre confiance.



ANDRÉE SAVOIE, ing.
Présidente du conseil d'administration



Conseil d'administration



Andrée Savoie
IAS.A
Présidente
du conseil
Présidente et
directrice générale,
Propriétés Adelin



Sébastien Dupuis
CPA, CA
Président-directeur
général,
Assomption Vie



Yvon Fontaine
B.Sc.Soc, LL.B,
LL.M
Vice-président
du conseil
Administrateur
de sociétés



**Geneviève
Laforge**
LL.B, ASC
Secrétaire générale
du conseil et
directrice du
développement
organisationnel,
Assomption Vie



Ivan Toner
IAS.A
Président,
MelamTech
Consulting



Alain Bossé
Président et chef
de l'exploitation,
Groupe Savoie



Marc Landry
Vice-président,
TI et logistique,
Major Drilling



Lise Casgrain
MBA, IAS.A
Administratrice
de sociétés



Adrienne O'Pray
Directrice générale,
Institut McKenna



Steven Ross
Administrateur
de sociétés



Bernard Tanguay
FICA, FSA, ASC
Administrateur
de sociétés



**Louise-Anne
Comeau**
Vice-présidente,
Nouveaux marchés
de l'énergie et
innovation, Emera

Membres de la direction



Sébastien Dupuis
CPA, CA
Président-directeur
général



Michel Allain
F.S.A., FICA
Vice-président,
chef de la direction
financière et
actuaire en chef



Réjean Boudreau
B.B.A.
Vice-président, chef
du développement
organisationnel et
expérience client
Vice-président par
intérim, TI et chef
des opérations
numériques



Rachelle Gagnon
MBA, CHRP
Vice-présidente,
assurance
collective



Luc Bossé
B.B.A.
Vice-président,
ventes et marketing

Être à l'écoute

Chez Assomption Vie, il nous est important de souligner que prendre soin de sa santé mentale est un geste qui se vit au quotidien.

En 2021, les employé.e.s d'Assomption Vie ont reçu une journée de congé supplémentaire, le vendredi 12 novembre, leur permettant de bénéficier d'une longue fin de semaine de quatre jours. Cette mesure se veut une réponse au stress de la pandémie pour aider les employé.e.s à prendre soin de leur santé mentale.

De plus, nous offrons à tou.te.s :

- Service de soins de santé virtuel avec accès à des visites gratuites
- Journées flottantes
- Congés de responsabilité familiale
- Gymnase ActiVie
- Programme d'aide aux employé.e.s
- Programme de prêt sans intérêt pour le conditionnement physique et voyage

Ensemble, soyons là pour les un.e.s et les autres, car tous gestes comptent.



« En tant qu'employeur de choix au Canada Atlantique, nous voulons appuyer nos employé.e.s autant que possible pendant la pandémie. Nous invitons les autres employeurs à exprimer eux aussi leur gratitude pour les efforts de leurs employé.e.s au quotidien. Nos gens représentent la ressource la plus précieuse de toute entreprise, et nous nous devons de veiller à leur bien-être. »

- Réjean Boudreau, vice-président, Chef du développement organisationnel et expérience client

Présences des membres du conseil d'administration

Membres du conseil d'administration 2021	Présences aux réunions du CA	Présences lors des réunions des divers COMITÉS	Présences lors des réunions des diverses FILIALES
Andrée Savoie	6/6	18/18	3/3
Sébastien Dupuis	6/6	18/18	10/10
Ivan Toner	6/6	9/9	0
Yvon Fontaine	6/6	10/10	8/8
Lise Casgrain	6/6	11/11	7/7
Bernard Tanguay	6/6	9/9	3/3
Marc Landry	6/6	14/14	3/3
Alain Bossé	6/6	8/8	3/3
Steven Ross	6/6	9/9	3/3
Adrienne O'Pray	6/6	8/8	0
Louise-Anne Comeau	5/5	6/6	0



Prix remis en 2021

Une reconnaissance nationale

Nos employé.e.s font réellement une différence dans leurs communautés et leur dévouement sans failles a été reconnu par un prix national pour le bénévolat.

Notre compagnie acadienne a été honorée dans la catégorie « leadership d'entreprise » pour la région Atlantique des Prix pour le bénévolat du Canada, décernés par le ministère de l'Emploi et Développement social Canada pour l'année 2020.

Assorti à cette reconnaissance nationale, un don de 5 000 \$ a été remis à un organisme de charité au nom d'Assomption Vie, et nous avons choisi le **Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour**.

Ensemble, faisons la différence.

Depuis sa fondation en 1903, Assomption Vie reste fidèle à sa raison d'être de faire une différence dans les communautés. Grâce à son programme de responsabilité sociale, la compagnie redistribue 6 % de son bénéfice net à des organismes à but non lucratif.

Voici quelques organismes et initiatives ayant reçu une contribution au courant des années :

- Sistema Nouveau-Brunswick;
- L'Institut atlantique de recherche sur le cancer;
- Le Tour de l'espoir de la Fondation CHU Dumont ;
- Coopérative Carrefour Santé Communautaire Inkerman ;
- Croix-Rouge canadienne.



Engagée pour faire la différence

Notre équipe poursuit au quotidien sa raison d'être: faire une différence pour ses communautés. Cette philosophie s'exprime de multiples façons dans les efforts philanthropiques de la compagnie tout en mettant un accent particulier sur les initiatives reliées à la santé et à l'éducation.



Récipiendaire de la bourse Denis-Losier 2021, d'un montant de 10 000 \$, Sue Duguay (à droite).



Notre tournoi de golf au profit de l'Institut Atlantique de recherche sur le cancer, a permis de remettre un don de 100 000 \$.

Notre engagement en chiffres

Lors de cette dernière année, Assomption Vie et nos employé.e.s ont fait preuve d'une grande générosité en offrant leur temps et en appuyant diverses causes et divers organismes.

Voici quelques chiffres qui témoignent des efforts et de l'implication exceptionnelle de tou.te.s envers nos communautés.

Plus de

90 ORGANISMES ET INITIATIVES ayant reçu un don



Contribution de

6% DU BÉNÉFICE NET

23 BOURSES D'ÉTUDES FONDATION ASSOMPTION VIE



Un engagement dans plusieurs secteurs



SANTÉ



ÉDUCATION



SPORT



SOCIO-ÉCONOMIQUE

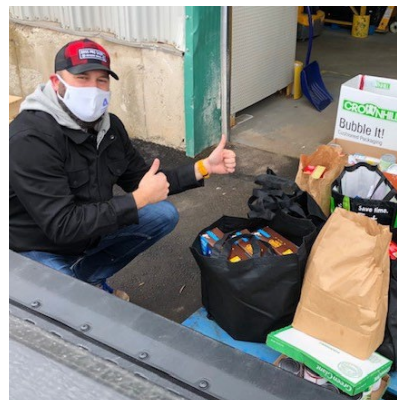


ARTS ET CULTURE

800 heures de bénévolat réalisées par nos employé.e.s



Nos employé.e.s au coeur de notre engagement



Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès !

Félicitations à nos récipiendaires qui se sont démarqué.e.s en 2021 et merci à tou.te.s les membres de notre grande famille pour leur engagement.

Prix de l'équipe de l'année IFRS 17



Prix d'excellence du président

Louis-Nicholas
Duncan



Prix en leadership

Thomas Raffy



Prix du bénévolat

Shawn Amberman



Prix d'excellence

Caroline Sippley



Prix d'excellence

Charles Gervais



Prix d'excellence

Georges Léger



Prix d'excellence

Maryse Giard



Prix d'excellence

Nathalie Joseph



Prix d'excellence

Rachel Savoie



Prix de la recrue de l'année

Alexis Couture



Prix d'excellence

Marianne Léger



Prix d'excellence

Robert Despres



Merci à nos employé.e.s

Employé.e.s siège social, Placements Louisbourg et TKS

Agnew, Scott
Aka, Yves-Roger
Alexander, Varghese
Allain, Jérémy
Allain, Keith
Allain, Michel
Allain, Nadine
Amberman, Shawn
Arsenault, Ashley
Arsenault, Denis
Arsenault, Jasmine
Arsenault, Sophie
Arsenault, Sylvie
Arseneault, Amy-Lise
Audet, Daniel
Basque, Emilie
Beefeya, Shalini Divya
Bélanger, André
Belliveau, Nicole
Belliveau, Sylvie
Benoit, Eric
Bergevin, Mandy
Berry, Suzanne
Berthe, Rene
Birba, Gloria
Blanchet, Normand
Bordage, Lisa
Borris, Chantal
Bossé, Christine
Bossé, Luc
Bouchard, Pierre-Luc
Boucher, Stéfany
Boudreau, Marc
Boudreau, Patrick
Boudreau, Rejean
Boudreau, Sophie
Bourgeois, Denis
Bourgeois, Isabelle
Bourgeois, Megan
Bourgeois, Renée
Bourgeois, Zacharie
Bourque, Lucie
Bourque, Nicole
Breau, Brenda
Breau, Jammy
Brideau, Lise
Brideau, Rachelle
Brun, Dina
Brun, Renelle
Brun Leblanc, Monika

Burns, Jared
Caissie, Debbie
Caissie, Melanie
Carrier, Mélanie
Cassidy, Kristine
Castonguay, Marc André
Charron, Samuel
Chiasson, Janique
Colquhoun, Mélanie
Comeau, Rachel
Comeau, Sylvie
Cormier, Daniel
Cormier, Daniel F.
Cormier, Jolène
Cormier, Tania
Couture, Alexis
Cyr, Nathalie
Daigle, Marie-Josée
Daniel, Gareth
Deschênes, Danielle
Despres, Robert
Desroches, Gisele
Deveau, Claire
Dionne, Nicole
Drouin, Alexandre
Duguay, Monique
Duncan, Louis-Nicholas
Dupuis, Sébastien
Fatoki, Akinwale
Frail, Derek
Gagnon, Lina
Gagnon, Rachelle
Galeano, Patricia
Gallant, Bernice
Gallant, Sandra
Gallien, Pascal
Gaston, Charline
Gaudet, Gilles
Gaudet, Ginette
Gaudet, Gisèle
Gaudet, Luc
Gaudet, Mathieu
Gaudet, Serge
Gauthier, Louis
Gautreau, Nadine
Gauvin, Jean-Luc
Gauvin, Joceline
Gauvin, Mélanie
Gauvin, Roxanne
Gervais, Charles

Giard, Maryse
Godbout, Melissa
Godin, Maggie
Goguen, Jacqueline
Haché, Alyssa
Haché, Carole
Hachey, Danie
Hebert, Luc
Horsman Benoit, Deborah
Hounkpe, Koflax
Hushman, Heather
Jobin, Jacques
Jones, Evan
Jordan, Jacqueline
Joseph, Nathalie
Koffi, Ama Jennifer
Laforge, Geneviève
Lagacé, Frédéric
Lahlou, Youssef
Landry, Emilie
Landry, Jean-Marc
Landry, Katherine
Lanteigne, Pierre-Paul
Larocque Duplessis, Elza
Laverdière, Benjamin
Lavigne, Anne
Lavigne, Natalie
Lavigne, Shawn
Leblanc, Aline
Leblanc, Brigitte
Leblanc, Céline
Leblanc, Charline
Leblanc, Joline
Leblanc, Liette
Leblanc, Lucie
Leblanc, Marcel
Leblanc, Marcus
Leblanc, Monique
Leblanc, Nadine
Leblanc, Pauline
Leblanc, Stéphanie
Leblanc, Sylvie H.
Leblanc-Gallant, Nicole
Léger, Carolyn
Léger, Georges
Leger, Joanne
Leger, Marianne
Léger, Véronique
Legere, Antoinette
Lepage, Carlo

Lessard, Rebecca
Levesque, Louis-Philippe
Lewis, Scott
Liang, Xiuneng
Losier, Kaylee
Maillet, Mireille
Maillet, Monique
Maillet, Natalie
Maillet-Gendron, Donna
Mailman, Liette
Mallet, Liette
Mansour, Doha
Marr, Beau
Martin, Marie-Pier
Martin, Michel
Martin, Pierre
Mazerolle, Roger
McLeod, Renée
Melanson, Chantal
Melanson, Cinthia
Melanson, Sophie
Melanson, Sylvie
Melanson, Yvette C.
Michaud, Claudine
Moores, Michel Andrew
Morin, Christa
Morin, Lynne
Mukeya, Arthson
Niles, Odette
Noel, Ghislain
Noël, Sophie Julie
Nsikam Nkeuna, Constantin
Ntseukwa Wandji, Gaëlle
Ouellet, Allain
Ouellette, Anick
Parker, Lynn
Pelletier, Scott
Pilon, Michel
Pitre, Jean-Lou
Poirier, Emmanuelle
Poirier, Philippe
Poirier, Rachel
Poirier, Serge
Pountney (Koshul), Jennifer
Raffy, Thomas
Randrianirina, Emmanuel
Richard, Anne
Richard, Claudette
Richard, Monica
Richard, Pierre



« Nos employé.e.s sont l'essence même de la réussite de notre compagnie. Forts de nos valeurs de leadership, d'engagement, de confiance et de collaboration, nous sommes à l'écoute de nos employé.e.s afin de leur offrir un milieu de travail positif pour s'épanouir. »

- Sébastien Dupuis, CPA, CA
Président-directeur général



Richard, Sheila
Robichaud, Chantal
Robichaud, Claudette
Robichaud, Daniel
Robichaud, Dominic
Robichaud, Julie Louise
Robichaud, Sandra
Robichaud, Timmy
Rouillard, Daniel
Roussel, Sébastien
Roy, Angela
Roy, Judy
Roy, Mathieu
Ryan, Jennifer
Sadler, Angela
Saghir, El Mehdi
Saiepour, Mohammed
Sarrasin, Nicolas
Savoie, Rachel

Savoie, Sylvie
Sippley, Caroline
Sonier, Michael
Soucy, Tina
Souma, Jenny
Sow, Awa
Sriramula, Priyanka
Surette, Yvette
Thébeau, Patrick
Thériault, Alain
Thériault, Josée
Thériault, Yves
Thibodeau, Amy
Thibodeau, Karilyn
Thibodeau, Marie-Claude
Tibrewala, Rachit
Tidd, Christine
Toussaint, Charles
Vallee, Jennifer

Vautour, Isabelle
Vautour, Joshua
Vicent (Loyola), Paola
Walker, Cameron
Xu, Carl
Yardy, Christopher
Benoit, Christian
Dufils, Yannick
Grass, Malcolm
LeBel, Chris
Mackenzie, Joel
Palmer, Brian
Cook, Sean
Fortman, Catherine
Caissie, Mireille
Devereaux, Taylor
Thibodeau, Eric
Paradis Bolduc, Laurence
Matthews, Vanessa

McManaman, Jason
Poduval, Dhvanit
Clark, Dawson
Gligor, Cosmin
Jaber, Ibrahim
Awad, Samir
Okposio, Roland
Dorzilmé, Guéber
Oladunni, Tobi
McCullum, Sean
McCaughey, Lindsay
Samlioglu, Aliemir
Awad, Roddy
Guitard, Jeff
Richard, Sheila
Zeeshan, Syed



**ASSOMPTION COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

États financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	24
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	27
État consolidé de la situation financière	28
État consolidé des résultats	29
État consolidé du résultat global	30
État consolidé des variations des capitaux propres	31
Tableau consolidé des flux de trésorerie	32
Notes des états financiers consolidés	33-67



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de polices d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada
Le 24 février 2022

RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 2021, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Moncton, Nouveau-Brunswick
Février 2022

Luc Farmer
Fellow, Institut canadien des actuaires

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

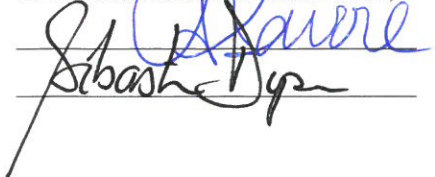
(en milliers)

Au 31 décembre

ACTIF	Notes	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		\$	\$
Placements	4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14 508	5 545
Titres de créance		551 383	585 706
Titres de participation		115 596	94 406
Prêts hypothécaires		179 446	167 812
Autres placements		1 489	1 299
Avances sur polices		11 620	11 548
		<u>874 042</u>	<u>866 316</u>
Autres éléments d'actif	7	26 424	18 943
Actifs de réassurance	12	288 074	281 891
Actifs d'impôts différés	18	3 316	4 456
Immobilisations corporelles	8	3 172	3 497
Immobilisations incorporelles	9	6 402	5 962
Actifs au titre du droit d'utilisation	10	1 915	2 213
Écart d'acquisition		2 226	2 226
Actif net des fonds distincts	11	938 311	875 836
		<u>2 143 882</u>	<u>2 061 340</u>
 PASSIF			
Passifs des contrats d'assurance	12	972 403	963 026
Passifs des contrats de placement	13	22 011	20 645
Autres éléments de passif	15	33 739	30 235
Passif au titre des avantages du personnel	16	8 377	15 900
Passifs d'impôts différés	18	625	674
Obligations locatives	10	2 709	2 949
Passif net des fonds distincts	11	938 311	875 836
		<u>1 978 175</u>	<u>1 909 265</u>
 CAPITAUX PROPRES			
Avoir des titulaires de polices			
Excédent cumulé		152 173	136 071
Cumul des autres éléments du résultat global		9 664	14 863
		<u>161 837</u>	<u>150 934</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		3 870	1 141
		<u>165 707</u>	<u>152 075</u>
		<u>2 143 882</u>	<u>2 061 340</u>
 Éventualités et engagement	20, 21		

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Présidente du conseil



Président-directeur général

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

PRODUITS	Notes	2021	2020
		\$	\$
Primes brutes		169 539	155 441
Primes cédées à des réassureurs		(34 974)	(33 656)
Primes nettes	22	<u>134 565</u>	<u>121 785</u>
Honoraires et produits de commissions	24	24 230	23 059
Produits de placement	25	16 026	15 688
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	26	1 526	3 000
Variations de la juste valeur	27	(9 038)	54 623
Autres produits opérationnels		(54)	(6)
Autres produits		<u>32 690</u>	<u>96 364</u>
Total des produits		<u>167 255</u>	<u>218 149</u>
CHARGES			
Prestations et sinistres versés, montant brut	23	114 881	118 423
Sinistres cédés à des réassureurs	23	(29 955)	(31 446)
Variation des passifs des contrats, montant brut		6 519	92 779
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(7 732)	(36 877)
Prestations et sinistres, montant net		<u>83 713</u>	<u>142 879</u>
Coûts d'emprunt		119	134
Honoraires et commissions versés	28	22 740	21 015
Charges administratives	29	41 413	36 664
Autres charges opérationnelles	29	5 428	5 564
Autres charges		<u>69 700</u>	<u>63 377</u>
Total des charges		<u>153 413</u>	<u>206 256</u>
PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		13 842	11 893
Participations versées aux titulaires de polices		1 584	1 565
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		12 258	10 328
Impôts sur le résultat	18	2 582	1 983
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		<u>9 676</u>	<u>8 345</u>
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :			
Participations ne donnant pas le contrôle		182	612
Titulaires de polices		9 494	7 733
		<u>9 676</u>	<u>8 345</u>

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	<u>9 676</u>	<u>8 345</u>
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latents, nets des impôts sur le résultat de (1 539 \$) (3 733 \$ en 2020)	(4 089)	9 909
Reclassement des gains réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (416 \$) ((821 \$) en 2020)	<u>(1 110)</u>	<u>(2 179)</u>
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(5 199)	7 730
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de 2 180 \$ ((2 012 \$) en 2020)	<u>6 608</u>	<u>(5 304)</u>
Total des autres éléments du résultat global	<u>1 409</u>	<u>2 426</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE	<u><u>11 085</u></u>	<u><u>10 771</u></u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :		
Participations ne donnant pas le contrôle	182	612
Titulaires de polices	<u>10 903</u>	<u>10 159</u>
	<u><u>11 085</u></u>	<u><u>10 771</u></u>

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

	2021				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	136 071	14 863	150 934	1 141	152 075
Résultat de l'exercice	9 494	-	9 494	182	9 676
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat		(5 199)	(5 199)		(5 199)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	6 608	-	6 608	-	6 608
Total du résultat global	16 102	(5 199)	10 903	182	11 085
Émission de capital actions d'une filiale	-	-	-	2 875	2 875
Dividendes	-	-	-	(328)	(328)
Solde à la fin de l'exercice	<u>152 173</u>	<u>9 664</u>	<u>161 837</u>	<u>3 870</u>	<u>165 707</u>
	2020				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	133 642	7 133	140 775	979	141 754
Résultat de l'exercice	7 733	-	7 733	612	8 345
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	7 730	7 730	-	7 730
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(5 304)	-	(5 304)	-	(5 304)
Total du résultat global	2 429	7 730	10 159	612	10 771
Dividendes	-	-	-	(450)	(450)
Solde à la fin de l'exercice	<u>136 071</u>	<u>14 863</u>	<u>150 934</u>	<u>1 141</u>	<u>152 075</u>

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts.

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers)
Exercice clos le 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	S	S
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat de l'exercice	9 676	8 345
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(1 089)	417
Variation des actifs de réassurance	(6 183)	(39 064)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	9 695	92 874
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 8 et 9)	1 439	1 631
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation (note 10)	413	412
Variations de la juste valeur (note 27)	9 038	(54 623)
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 26)	(1 526)	(3 000)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 761	2 338
Divers	(4 308)	(4 240)
	<u>19 916</u>	<u>5 090</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	<u>(2 537)</u>	<u>(3 266)</u>
Flux de trésorerie opérationnels	<u>17 379</u>	<u>1 824</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables et prêts hypothécaires :		
Ventes, échéances et remboursements	116 854	136 338
Achats et prêts	(126 164)	(156 235)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(1 554)	(3 144)
Émission de capital actions d'une filiale	2 875	-
Divers	(72)	199
	<u>(8 061)</u>	<u>(22 842)</u>
Flux de trésorerie d'investissement	<u>(8 061)</u>	<u>(22 842)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de principal sur les obligations locatives	(355)	(330)
Variation des emprunts	-	(166)
	<u>(355)</u>	<u>(496)</u>
Flux de trésorerie de financement	<u>(355)</u>	<u>(496)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	8 963	(21 514)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>5 545</u>	<u>27 059</u>
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u><u>14 508</u></u>	<u><u>5 545</u></u>

VOIR NOTE 19 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

1. MODE DE CONSTITUTION

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la «Société»), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, «le Groupe») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada-Comptabilité.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 février 2022.

Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**
- **Tech Knowledge Solutions Inc. (52 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Instruments financiers

Comptabilisation

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

Placements

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition.

Titres de créance

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

Titres de participation

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur causées par des baisses de valeur importantes ou prolongées sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

Autres placements

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avances sur police

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers incluant : les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers incluant : les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.

Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers consolidés ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au cours de l'exercice. Un montant est constaté aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a indication que celles-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Contrats de location

Le Groupe apprécie à la date de passation du contrat si celui-ci est ou contient un contrat de location. Autrement dit, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur. Le Groupe comptabilise des obligations locatives pour les paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés et des actifs au titre du droit d'utilisation représentant le droit d'utiliser les biens sous-jacents.

Actifs au titre du droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation). Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre du droit d'utilisation comprend le montant initial de l'obligation locative comptabilisée, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur une base linéaire sur la durée la plus courte du bail ou de la durée de vie utile estimative des biens sous-jacents, comme suit :

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée du bail	10 ans
Équipements	Linéaire	Durée du bail	5 ans
Logiciels	Linéaire	Durée du bail	5 ans

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au Groupe la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat par le Groupe, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation, le Groupe réévalue la valeur comptable de l'actif. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les obligations locatives à la valeur actuelle des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les loyers comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les montants devant être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyer comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées pour résiliation du contrat de location, si la durée reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation. Les loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location, car le taux d'intérêt implicite des contrats de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour refléter les intérêts sur les obligations locatives et diminuée des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, modification des paiements de loyers (par exemple, modifications des paiements futurs résultant d'une modification d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer ces paiements de loyers) ou modification de l'évaluation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Contrats de location à court terme et contrats de location de biens de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme de biens (c.-à-d. les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Le Groupe applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location de biens de faible valeur aux contrats de location d'équipements de bureau considérés comme de faible valeur. Les paiements de loyer de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

Actif net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

Passifs des contrats d'assurance

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état consolidé de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

b) Invalidité

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

c) Rendement des placements

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

d) Charges

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

e) Déchéance

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

f) Participations aux excédents de polices

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers incluant : les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charge à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers incluant les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages sociaux postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basé sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

Emprunts

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

Passif net des fonds distincts

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

Honoraires et produits de commissions

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats.

Gains et pertes réalisés

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

Modifications de conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2021, le groupe n'a adopté aucune nouvelle ou modification de conventions comptables.

Modifications futures de conventions comptables

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9 "Instruments financiers". Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants; le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers, la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cependant, les assureurs qui répondent aux critères pour se prévaloir de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 appliqueront seulement cette norme pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Groupe répond à ces critères étant donné qu'en date du 31 décembre 2015, il n'a jamais précédemment appliqué la norme IFRS 9 et que ses activités sont principalement liées à l'assurance étant donné que la valeur comptable de ses passifs liés à l'assurance représente plus de 90 % de ses passifs totaux. Depuis le 31 décembre 2015, il n'y a eu aucun changement dans les activités du Groupe qui requiert une réévaluation de l'exemption temporaire. Le Groupe se prévaut de cette exemption et évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 "Contrats d'assurance", qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, "Contrats d'assurance". Cette nouvelle norme porte sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des informations relatives à tous les types de contrats d'assurance (assurance-vie, assurance non-vie, assurance directe et réassurance), peu importe le type d'entité qui les a émis, ainsi qu'à certains contrats de garantie et d'instruments financiers comportant des éléments de participation discrétionnaire. Le modèle d'IFRS 17 utilise à la fois une évaluation du passif des contrats d'assurance fondée sur la valeur actuelle et la comptabilisation des profits au cours de la période pendant laquelle les services sont fournis. IFRS 17 doit s'appliquer rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Classement des contrats d'assurance et de placement

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Détermination de la durée d'un contrat de location avec des options de prolongation et de résiliation

Le Groupe détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, incluant toutes les périodes couvertes par une option de prolongation du contrat de location s'il existe une certitude raisonnable qu'elle sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location, s'il est raisonnablement certain qu'elle ne sera pas exercée.

Le Groupe a conclu plusieurs contrats de location comprenant des options de prolongation et de résiliation. Le Groupe applique son jugement pour évaluer s'il existe une certitude raisonnable qu'il exercera ou non ces options. Autrement dit, il considère tous les facteurs pertinents qui créent une incitation économique d'exercer la prolongation ou la résiliation. Après la date de début, le Groupe réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté et a une incidence sur la question de savoir s'il a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer les options de prolongation ou de résiliation.

Se référer à la note 10 pour des informations sur les loyers futurs potentiels relatifs aux périodes suivant la date d'exercice des options de prolongation et de résiliation qui ne sont pas incluses dans la durée du contrat de location.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

Avantages futurs du personnel

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 16.

Impôts

L'établissement de la charge (du recouvrement) d'impôt exigible et d'impôt différé repose sur plusieurs facteurs dont l'interprétation de la réglementation fiscale dans les juridictions concernées, l'appréciation de la récupération d'actifs d'impôt différé et la manière attendue de recouvrer les actifs et passifs concernés. La récupération des actifs d'impôt différé dépend entre autres des bénéfices imposables futurs attendus associés à l'exploitation du Groupe et des stratégies de planifications fiscales élaborées. Le Groupe établit une provision d'impôts qu'elle juge raisonnable et qui est basée sur une estimation pondérée des résultats possibles concernant les positions fiscales adoptées. Le Groupe prend en considération les révisions antérieures des autorités fiscales, les bulletins d'interprétation et les jugements récemment rendus dans les juridictions concernées afin d'établir la provision.

Passif des contrats d'assurance de personnes

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 12.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)Exercice clos le
31 décembre 2021

4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2021				
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	14 508	14 508
Titres de créance					
Gouvernements	403 754	136 282	-	540 036	540 036
Sociétés et autres	3 839	-	-	3 839	3 839
Fonds de dette privée	7 508	-	-	7 508	7 508
	415 101	136 282	-	551 383	551 383
Titres de participation					
Ordinaires	-	321	-	321	321
Privilégiés	60 683	20 405	-	81 088	81 088
Unités de fonds de placement	33 959	228	-	34 187	34 187
	94 642	20 954	-	115 596	115 596
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	-	37 882	37 882	38 260
Résidentiels autres	-	-	41 313	41 313	41 080
Commerciaux	-	-	100 251	100 251	100 541
	-	-	179 446	179 446	179 881
Autres placements	-	-	1 489	1 489	1 489
Avances sur polices	-	-	11 620	11 620	11 620
	524 251	157 236	192 555	874 042	874 477

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Valeur comptable et juste valeur

	2020				
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 545	-	-	5 545	5 545
Titres de créance					
Gouvernements	433 459	145 724	-	579 183	579 183
Sociétés et autres	5 997	-	-	5 997	5 997
Fonds de dette privée	526	-	-	526	526
	<u>439 982</u>	<u>145 724</u>	<u>-</u>	<u>585 706</u>	<u>585 706</u>
Titres de participation					
Ordinaires	-	262	-	262	262
Privilégiés	54 131	18 711	-	72 842	72 842
Unités de fonds de placement	21 151	151	-	21 302	21 302
	<u>75 282</u>	<u>19 124</u>	<u>-</u>	<u>94 406</u>	<u>94 406</u>
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	-	24 829	24 829	21 834
Résidentiels autres	-	-	39 449	39 449	38 722
Commerciaux	-	-	103 534	103 534	98 705
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>167 812</u>	<u>167 812</u>	<u>159 261</u>
Autres placements	-	-	1 299	1 299	1 299
Avances sur polices	-	-	11 548	11 548	11 548
	<u>520 809</u>	<u>164 848</u>	<u>180 659</u>	<u>866 316</u>	<u>857 765</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	5 545
Titres de créance	551 383	585 706
Prêts hypothécaires	179 446	167 812
Autres placements	1 489	1 299
Avances sur polices	11 620	11 548
Actifs de réassurance	288 074	281 891
Autres créances (note 7)	21 619	17 231
	<u>1 068 139</u>	<u>1 071 032</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Qualité du portefeuille de titres de créance

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
AA	364 103	381 227
A	179 635	203 953
BBB	137	-
Unrated	7 508	526
	<u>551 383</u>	<u>585 706</u>

Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PF-1	1 375	-
PF-2	71 142	63 053
PF-3	8 571	9 789
	<u>81 088</u>	<u>72 842</u>

Prêts en souffrance et provisions pour pertes

Aucun prêt hypothécaire n'est en souffrance depuis plus de 31 jours pour l'année en cours et l'année antérieure.

Provisions pour pertes

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	-	210
Diminution des provisions pour pertes	-	(210)
À la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	<u>1 à 6 mois</u>	<u>7 à 12 mois</u>	<u>Plus de 1 an</u>
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	11 556	-	-

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2021						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	-	-	14 508	14 508
Titres de créance							
Gouvernements	-	-	2 413	50 501	487 122	540 036	540 036
Sociétés et autres	-	-	137	3 702	-	3 839	3 839
Fonds de dette privée	7 508	-	-	-	-	7 508	7 508
	7 508	-	2 550	54 203	487 122	551 383	551 383
Titres de participation							
Ordinaires	321	-	-	-	-	321	321
Privilégiés	81 088	-	-	-	-	81 088	81 088
Unités de fonds de placement	34 187	-	-	-	-	34 187	34 187
	115 596	-	-	-	-	115 596	115 596
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	3 204	2 163	21 903	10 612	37 882	38 260
Résidentiels autres	-	21 514	14 093	2 264	3 442	41 313	41 080
Commerciaux	-	35 037	31 940	31 406	1 868	100 251	100 541
	-	59 755	48 196	55 573	15 922	179 446	179 881
Autres placements	-	1 017	-	472	-	1 489	1 489
Avances sur polices	11 620	-	-	-	-	11 620	11 620
Autres créances	21 619	-	-	-	-	21 619	21 619

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)Exercice clos le
31 décembre 2021

	2020						
	Aucune échéance \$	Moins de 1 an \$	1 an à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 545	-	-	-	-	5 545	5 545
Titres de créance							
Gouvernements	-	-	10 256	58 939	509 988	579 183	579 183
Sociétés et autres	-	-	-	2 711	3 286	5 997	5 997
Fonds de dette privée	526	-	-	-	-	526	526
	526	-	10 256	61 650	513 274	585 706	585 706
Titres de participation							
Ordinaires	262	-	-	-	-	262	262
Privilégiés	72 842	-	-	-	-	72 842	72 842
Unités de fonds de placement	21 302	-	-	-	-	21 302	21 302
	94 406	-	-	-	-	94 406	94 406
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	3 338	2 916	7 535	11 040	24 829	21 834
Résidentiels autres	-	17 157	16 643	4 867	782	39 449	38 722
Commerciaux	-	28 605	49 009	25 920	-	103 534	98 705
	-	49 100	68 568	38 322	11 822	167 812	159 261
Autres placements	-	233	-	1 066	-	1 299	1 299
Avances sur polices	11 548	-	-	-	-	11 548	11 548
Autres créances	17 231	-	-	-	-	17 231	17 231

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de participation.

	2021		
	Unité de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiés
	\$	\$	\$
Énergie	-	34	11 951
Finance	-	94	58 676
Industriel	-	57	-
Services publiques	-	15	10 461
Autres	34 187	121	-
	<u>34 187</u>	<u>321</u>	<u>81 088</u>
	2020		
	Unité de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiés
	\$	\$	\$
Énergie	-	23	9 059
Finance	-	73	53 823
Industriel	-	44	-
Services publiques	-	16	9 960
Autres	21 302	106	-
	<u>21 302</u>	<u>262</u>	<u>72 842</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Hiérarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.
- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2021			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	14 508
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	415 101	-	415 101
Titres de participation	94 642	-	-	94 642
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	136 282	-	136 282
Titres de participation	20 954	-	-	20 954
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	179 881	-	179 881
Autres placements	-	1 489	-	1 489
Avances sur polices	-	11 620	-	11 620
	130 104	744 373	-	874 477
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	22 011	-	22 011
	-	22 011	-	22 011

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

	2020			Total
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 545	-	-	5 545
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	439 982		439 982
Titres de participation	75 282	-	-	75 282
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	145 724	-	145 724
Titres de participation	19 124	-	-	19 124
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	159 261	-	159 261
Autres placements	-	1 299	-	1 299
Avances sur polices	-	11 548	-	11 548
	99 951	757 814	-	857 765
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	20 645	-	20 645
	-	20 645	-	20 645

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2021 \$	2020 \$
Actifs financiers		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	3 696	3 700
Réassureurs	6 404	7 542
Agents, courtiers et intermédiaires	236	441
Produits de placement à recevoir	998	1 052
Comptes à recevoir	10 285	4 496
	21 619	17 231
Actifs non financiers		
Commissions et frais payés d'avance	1 778	1 603
Impôts sur le résultat à recevoir	3 002	3
Autres	25	106
	4 805	1 712
	26 424	18 943

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	\$
Au 31 décembre 2020	6 588
Ajouts	459
Dispositions	-
Autres variations	(503)
Au 31 décembre 2021	<u>6 544</u>
Amortissement cumulé	
Au 31 décembre 2020	3 091
Amortissement	784
Dispositions	-
Autres variations	(503)
Au 31 décembre 2021	<u>3 372</u>
Valeur comptable	
Au 31 décembre 2020	3 497
Au 31 décembre 2021	3 172

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2020	1 937	15 020	1 577	2 169	20 703
Coût capitalisé	354	373	764	-	1 491
Projets achevés	-	-	(396)	-	(396)
Autres variations	(302)	(1 235)	-	-	(1 537)
Au 31 décembre 2021	<u>1 989</u>	<u>14 158</u>	<u>1 945</u>	<u>2 169</u>	<u>20 261</u>
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2020	927	13 814	-	-	14 741
Amortissement	422	233	-	-	655
Autres variations	(302)	(1 235)	-	-	(1 537)
Au 31 décembre 2021	<u>1 047</u>	<u>12 812</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>13 859</u>
Valeur comptable					
Au 31 décembre 2020	1 010	1 206	1 577	2 169	5 962
Au 31 décembre 2021	942	1 346	1 945	2 169	6 402

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

10. CONTRATS DE LOCATION

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information sur les valeurs comptables et les mouvements au cours de l'exercice :

Actifs au titre du droit d'utilisation	Bureaux	Équipements	Logiciels	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2020	1 744	17	452	2 213
Ajouts	115	-	-	115
Amortissement	(275)	(7)	(131)	(413)
Au 31 décembre 2021	<u>1 584</u>	<u>10</u>	<u>321</u>	<u>1 915</u>

Obligations locatives	2021	2020
	\$	\$
Au 1 ^{er} janvier	2 949	2 989
Ajouts	115	290
Charge d'intérêts	103	126
Paiements	(458)	(456)
Au 31 décembre	<u>2 709</u>	<u>2 949</u>

Les versements contractuels non actualisés prévus et requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2022	414 \$
	2023	240 \$
	2024	297 \$
	2025	424 \$
	suivants	1 533 \$

L'obligation locative relative au contrat de location des locaux du siège social vient à échéance le 31 août 2029. Pour Placements Louisbourg, l'obligation locative relative au contrat de location des locaux de Moncton vient à échéance le 31 décembre 2022 et pour les locaux d'Halifax, le 31 décembre 2029. Le contrat de location des équipements de Placements Louisbourg vient à échéance le 31 juillet 2023. Les contrats de location des logiciels de Placements Louisbourg viennent à échéance le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Pour Tech Knowledge Solutions, l'obligation locative relative au contrat de location des locaux vient à échéance le 31 décembre 2027.

Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats :

	2021	2020
	\$	\$
Charges d'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	413	412
Charges d'intérêt sur les obligations locatives	103	126
Charges relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	769	765
Montant total comptabilisé dans l'état consolidé des résultats	<u>1 285</u>	<u>1 303</u>

Le Groupe estime devoir encourir des charges futures relatives aux paiements de loyers variables pour un montant de 5 149 \$ au cours de la durée des contrats de location.

Le Groupe dispose de deux contrats de location comprenant des options de prolongation. Ces options sont négociées par la direction pour assurer la flexibilité dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et s'aligner sur les besoins commerciaux du Groupe. La direction exerce un jugement important pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable que ces options de prolongation seront exercées. Les loyers futurs potentiels non actualisés relatifs aux périodes suivant les dates d'exercice des options de prolongation non inclus dans l'évaluation de l'obligation locative représentent un montant de 3 838 \$.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

11. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF NET		
Placements :		
Titres de créance	35 416	29 778
Titres de participation	10 004	3 564
Fonds de placement	891 217	841 200
Trésorerie et dépôts à terme	1 421	544
Produits de placement à recevoir	144	117
Autres	1 354	1 598
	<u>939 556</u>	<u>876 801</u>
Passif	<u>1 245</u>	<u>965</u>
ACTIF NET	<u>938 311</u>	<u>875 836</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
VARIATION DE L'ACTIF NET		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>875 836</u>	<u>820 754</u>
Contributions nettes :		
Contributions	97 617	102 299
Retraits de fonds	(117 733)	(102 372)
	<u>(20 116)</u>	<u>(73)</u>
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	48 083	32 633
Intérêts et dividendes	51 324	37 419
	<u>99 407</u>	<u>70 052</u>
Frais de gestion et d'administration	<u>(16 816)</u>	<u>(14 897)</u>
ACTIF NET A LA FIN DE L'EXERCICE	<u>938 311</u>	<u>875 836</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

12. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2021		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	693 895	(226 145)	467 750
Assurance collective	86 437	(58 809)	27 628
Rentes et pensions	188 806	-	188 806
Autres passifs des contrats d'assurance	3 265	(3 120)	145
	972 403	(288 074)	684 329
	2020		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	695 007	(220 729)	474 278
Assurance collective	82 980	(56 305)	26 675
Rentes et pensions	181 096	(629)	180 467
Autres passifs des contrats d'assurance	3 943	(4 228)	(285)
	963 026	(281 891)	681 135

Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2021		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	959 083	(277 663)	681 420
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(11 073)	6 958	(4 115)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	17 653	(8 305)	9 348
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	3 475	(5 944)	(2 469)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	10 055	(7 291)	2 764
Solde avant ce qui suit :	969 138	(284 954)	684 184
Autres contrats d'assurance	3 265	(3 120)	145
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	972 403	(288 074)	684 329

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

	2020		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	867 249	(241 715)	625 534
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	67 398	(28 534)	38 864
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	14 910	(6 921)	7 989
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	9 526	(493)	9 033
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	91 834	(35 948)	55 886
Solde avant ce qui suit :	959 083	(277 663)	681 420
Autres contrats d'assurance	3 943	(4 228)	(285)
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	963 026	(281 891)	681 135

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles des passifs de contrats d'assurance net de l'impact de la réassurance se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Mortalité	1 253	(798)
Morbidité	120	(558)
Intérêt	(2 391)	10 590
Déchéance	(104)	468
Dépense	(1 149)	281
Autres (dividendes, données)	(198)	(950)
Total	(2 469)	9 033

13. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	20 645	20 310
Dépôts	5 516	3 981
Intérêts	318	320
Retraits de fonds	(4 468)	(3 966)
Augmentation des passifs des contrats de placement	1 366	335
Total des passifs des contrats de placement	22 011	20 645

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

14. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(12 206)	(4 735)	53 561	968 887	1 005 507
Assurance collective	11 017	9 951	6 857	7 039	34 864
Rentes et pensions	55 882	77 379	29 037	66 324	228 622

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèse	Variation \$	Incidence sur le résultat après impôt	
		2021 \$	2020 \$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(1 863)	(2 122)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(397)	(363)
Morbidité	5 % défavorable	(2 053)	(1 885)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(2 025)	(2 093)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(12 457)	(12 019)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	3 787	6 296
	- 100 pdb	(4 800)	(7 272)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	1 241	426
	- 10 %	(1 694)	(1 775)

15. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2021 \$	2020 \$
Passifs financiers		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	14 352	13 285
Réassureurs	5 025	4 238
Agents, courtiers et intermédiaires	1 221	979
Fournisseurs et charges à payer	9 077	8 083
Autres	4 064	1 713
	33 739	28 298
Passifs non financiers		
Impôts sur le résultat	-	1 937
	33 739	30 235

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

16. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Évolution des obligations au titre des prestations définies :		
Solde au début de l'exercice	90 466	77 814
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 352	1 967
Cotisations des salariés	627	645
Charges d'intérêts	2 392	2 534
Prestations versées	(2 914)	(2 499)
Pertes (gains) actuariels résultant des ajustements d'expérience	437	(246)
Pertes (gains) actuariels résultant de changement des hypothèses financières	(7 147)	10 251
Solde à la fin de l'exercice	<u>86 213</u>	<u>90 466</u>
Évolution des actifs des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	75 319	69 556
Cotisations de l'employeur	1 495	2 688
Cotisations des salariés	627	645
Rendement des actifs des régimes	4 027	4 929
Prestations versées	(2 914)	(2 499)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>78 554</u>	<u>75 319</u>

Les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies	86 213	90 466
Juste valeur des actifs des régimes	(78 554)	(75 319)
Passif relatif aux régimes de retraite	<u>7 659</u>	<u>15 147</u>

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultats global :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies		
Ajustement d'expérience	(437)	246
Changements des hypothèses financières	7 147	(10 251)
Rendement des actifs des régimes plus élevé que le taux d'actualisation	2 078	2 689
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	<u>8 788</u>	<u>(7 316)</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 352	1 967
Intérêts nets sur le passif	444	293
	2 796	2 260

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	718	753
Passif relatif aux régimes de retraite	7 659	15 147
	8 377	15 900

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2020) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2020 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV »). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 16 années (17 années en 2020). Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 1 558 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2022.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les fonds distincts suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds régime de retraite Assomption Vie	77 520	74 434
Trésorerie	1 034	885
	78 554	75 319

Fonds régime de retraite Assomption Vie

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie (le «Fonds régime de retraite») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (2,9 %), d'obligations canadiennes (38,2 %), de dette d'infrastructure (9,0 %), d'actions canadiennes (13,7 %), d'actions étrangères (17,6 %) et de placements alternatifs (18,6 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2021	2020
	%	%
Taux d'actualisation	3	2,6
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM2014, MI-2017	CPM2014, MI-2017

Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'année s'il y a changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2021	
	+ 1%	- 1%
Taux d'actualisation	(14 762)	19 535
Taux de croissance de la rémunération	2 368	(2 167)
Taux de mortalité	(154)	156

Régime à cotisations définies

Depuis le 1er juillet 2014, le groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total reconnu par le Groupe au titre du régime à cotisations définies au cours de l'exercice 2021 est de 457 \$ (392 \$ en 2020).

17. EMPRUNTS

Le Groupe dispose d'une marge de crédit autorisée totalisant 150 \$ portant intérêt au taux de base plus 1,05 %. Cet emprunt bancaire est renouvelable annuellement, n'est pas garanti et n'est pas utilisé au 31 décembre 2021.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

18. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible	3 453	1 582
Ajustements des années antérieures	218	(16)
Impôt différé	(1 089)	417
	2 582	1 983

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	3 344	27,3	2 829	27,4
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(985)	(8,0)	(1 000)	(9,6)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	(6)	-	100	1,0
Ajustements des années antérieures	218	1,7	(16)	(0,2)
Autres	11	0,1	70	0,6
	2 582	21,1	1 983	19,2

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2021	2020
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	1 300	1 391
Contrats d'assurance	(892)	(520)
Titres de créance	-	17
Régimes d'avantages du personnel	(2 317)	(4 359)
Crédit d'impôt reporté de l'Ontario	(658)	(355)
Autres	(124)	44
	(2 691)	(3 782)
Actifs d'impôts différés	(3 316)	(4 456)
Passifs d'impôts différés	625	674
	(2 691)	(3 782)

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2021**

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts reçus	8 027	8 360
Impôts sur le résultat payés	8 610	8 101
Participations versées	507	33
Dividendes reçus	4 214	3 700

Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :

Intérêts versés sur le financement	60	50
------------------------------------	----	----

20. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

21. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

22. PRIMES NETTES

	2021			2020
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	71 549	(18 873)	52 676	53 520
Assurance collective	58 730	(16 101)	42 629	41 683
Rentes et pensions	39 260	-	39 260	26 582
	169 539	(34 974)	134 565	121 785

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

23. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2021			2020
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	40 865	(17 423)	23 442	23 712
Assurance collective	40 550	(12 532)	28 018	22 797
Rentes et pensions	33 466	-	33 466	40 468
	114 881	(29 955)	84 926	86 977

24. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2021	2020
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	20 142	19 317
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	2 534	2 142
Commissions de réassurance	1 554	1 600
	24 230	23 059

25. PRODUITS DE PLACEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	82	247
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	390	424
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 848	3 692
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	4 199	3 700
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	6 984	7 062
Intérêts sur les avances sur polices	523	563
	16 026	15 688

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

26. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	559	-
Titres de créance	967	3 000
	<u>1 526</u>	<u>3 000</u>

27. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(9 038)	54 623
	<u>(9 038)</u>	<u>54 623</u>

28. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Honoraires versés	1 373	1 278
Commissions versées	21 367	19 737
	<u>22 740</u>	<u>21 015</u>

29. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Charges administratives		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	27 006	24 529
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	784	847
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	655	784
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation (note 10)	413	412
Honoraires de consultants	7 944	5 731
Divers	4 611	4 361
	<u>41 413</u>	<u>36 664</u>
Autres charges opérationnelles		
Taxes sur primes	2 515	2 558
Frais de placement	2 862	2 792
Divers	51	214
	<u>5 428</u>	<u>5 564</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2021

30. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur au ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2021, le ratio du Groupe est de 156 % (166 % en 2020).

Un ratio de 156 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 78,8 millions de dollars (86,9 millions de dollars en 2020), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

Capital réglementaire

	2021	2020
Capital disponible selon les exigences	220 740 \$	218 021 \$
Capital requis	141 896 \$	131 115 \$
Ratio de solvabilité	156 %	166 %

31. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	4 970	4 752
Honoraires	500	505
Avantages postérieurs à l'emploi	533	397
	<u>6 003</u>	<u>5 654</u>

32. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 2020 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

**ASSOMPTION COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone : 506.853.6040
sans frais : 1.800.455.7337
télécopieur : 506.853.5428



**LA COMPAGNIE DE GESTION
ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 1E7

téléphone : 506.853.5420
télécopieur : 506.853.5449

LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone : 1.888.608.7070

TECH KNOWLEDGE SOLUTIONS (TKS)

770, rue Main, bureau 404
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone : 1.866.724.6200



Assomption Vie

assomption.ca  